

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales  
**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales  
**Band:** 25 (1967)  
**Heft:** 2

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

découvertes technologiques, ainsi que par sa faculté d'attribuer au futur des formes concrètes, audacieuses, mais néanmoins humaines, susceptibles d'inspirer les décisions pratiques et les programmes d'action, qu'elle pourra alors évaluer les capacités de la collectivité économique qui lui est confiée, influencer les rapports de ses collaborateurs, rayonner au-delà de son champ d'action et remplir de la sorte le rôle qui lui revient et auquel ses fonctions la prédestinent. Cependant, pour pouvoir assumer des tâches aussi multiples, complexes et lourdes de responsabilités, la direction de l'entreprise doit être non seulement déchargée, et sa fonction peut-être même divisée en certaines actions spécialisées et complémentaires, mais encore il lui faut disposer d'une information aussi complète que possible. C'est, semble-t-il, en vertu de cette optique que doit normalement se placer la planification. Cette tâche et son importance pour l'entreprise ne s'en trouvent pas diminuées, mais augmentées et élargies. Elles rejoignent à la portée d'un instrument méthodologique indispensable à la stratégie, à la tactique et à l'action. On peut même se demander si de semblables moyens ne contribuent pas à permettre à l'ambition directoriale de dépasser la réussite économique pour atteindre à la réussite sociale. En ce cas, on aurait le témoignage que la planification, en tant qu'instrument de direction, participe également à une évaluation correcte, au sein de l'entreprise, des problèmes humains, dans leurs aspects collectifs et individuels. Sous l'angle final de la productivité économique, les conséquences n'en peuvent être que positives.

Pour conclure, il ne paraît pas téméraire d'affirmer que la planification rend l'action de la direction de l'entreprise plus efficace et en augmente le niveau et l'intensité: cette action, qui s'applique aux intérêts généraux d'une collectivité et réclame beaucoup de responsabilités, exige de l'avenir, par-là requiert de l'exactitude dans les prévisions, en un mot demande les informations émanant de la planification.

## **CRÉDIT FONCIER VAUDOIS**

auquel est adjointe la

## **CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE**

garantie par l'Etat

**Lausanne et ses agences**

Prêts hypothécaires - Dépôts d'épargne - Emission de bons de caisse